



13^{ème} Congrès RIODD – Grenoble 16-18 octobre 2018

(Site du congrès : <https://riodd2018.sciencesconf.org/>)

Appel à Communication pour une session spéciale ouverte

Développement Durable et Risques industriels Majeurs

Les conditions sociotechniques de la sécurité dans un monde en réseau et globalisé

Porteurs : Michèle Dupré (CMW) – Jean-Christophe Le Coze (Inéris)

Le Congrès 2018 du RIODD est consacré à la thématique suivante : «Pour changer ou pour durer ? Le Développement Durable en questions. »

La session spéciale ouverte propose un focus particulier sur les sites industriels à risques majeurs. Classés Seveso, ces sites sont à présent soumis au code de l'environnement et doivent mettre en œuvre une Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM).

En tant que scientifiques, on peut décider de rester à cette échelle nationale d'action, observer et analyser par des études de terrain comment se construit la sécurité dans ces installations. Le sociologue a alors pour fonction de « désenchanter » cet univers fortement porté par la technique, comme le proposait Max Weber et le préconisait James F. Short, alors président de l'ASA, dans son article programmatique publié dès 1984 après l'accident nucléaire de Three Miles Island.

Sur le terrain, on constate cependant que ces organisations à risques industriels majeurs ne sont plus des organisations closes sur elles même, ancrées dans le seul contexte national dans lequel elles sont physiquement implantées. Relevant d'un mode d'organisation en réseau (par ex. Rallet, 1989), ces organisations doivent, pour produire en sécurité, composer avec des entités situées à des échelles différentes : elles doivent par exemple interagir avec la maison-mère, encastrée dans un autre système national ; elles sont en relations à la fois

complémentaires et concurrentes avec d'autres entités, parfois au sein du même groupe ; elles doivent faire en sorte que les différents services de l'organisation contribuent à la construction commune de la politique de prévention des risques ; elles doivent respecter des réglementations nationales, mais aussi supra nationales, interagir avec les divers organes de régulation, avec les réseaux d'expert, mais aussi d'assureurs et de clients de par le monde, interagir enfin avec un nombre croissant d'entreprises extérieures. Elles doivent produire, tout en garantissant la sécurité de leurs salariés et des habitants vivant à proximité ou dans un périmètre plus étendu selon le risque encouru et en visant une meilleure prise en compte du développement durable. Cette problématique a fait l'objet de questionnements théoriques et empiriques ces trente dernières années (notamment avec les travaux de Barry Turner (1978), Charles Perrow (1984), Diane Vaughan (1997), Weick/Suthcliff (2001), Andrew Hopkins (2012) ou Mathilde Bourrier (1999)).

On peut s'interroger de manière ciblée sur l'impact d'une telle organisation en réseau sur la fiabilité organisationnelle de ces installations. Cette tendance forte va-t-elle dans le sens du renforcement ou de l'affaiblissement de la prévention des risques ? On peut également s'interroger sur la portée des risques encourus : le nucléaire peut-il être analysé de la même manière que l'industrie chimique ? Quelle fiabilité organisationnelle peut-on accorder à l'industrie agroalimentaire, comme le montrent des événements récents, ou bien à celle des nanotechnologies ? Et dans cette lignée on peut alors questionner la transition énergétique en prenant comme analyseur les risques technologiques. Quelles sont les nouvelles filières et quelle est leur configuration sur le plan de la sécurité (par ex. la filière hydrogène) ?

Les enjeux multiples, auxquels ces grandes organisations complexes à risques sont confrontées, les obligent en effet à un équilibre toujours changeant entre les divers ordres que sont par exemple l'ordre économique et financier, l'ordre technologique, l'ordre social, l'ordre naturel, ordres auxquels peuvent être ajoutés encore l'ordre administratif ou réglementaire et l'ordre juridique.

Pour pouvoir mieux appréhender la prévention des risques industriels majeurs qui participe de la thématique du développement durable, il nous semble donc qu'il convient de changer de focale pour avoir une approche plus globale de l'intrication entre technologies, société et environnement, en décrivant ces grands ensembles sociotechniques dans la globalité qui caractérise la situation contemporaine.

Les communications attendues devront documenter la complexité d'action de ces organisations à risques industriels majeurs, qui permet ou non le maintien de ces systèmes dans des zones de fonctionnement sûres et garantit ainsi les enjeux spécifiques du développement durable. Elles rendront compte soit de travaux empiriques, soit de travaux à visée théorique.

Les communications doivent nous être transmises au plus tard le 25 avril 2018 à l'adresse suivante :

michele.dupre@ish-lyon.cnrs.fr

Jean-Christophe.LECOZE@ineris.fr

La réponse sera donnée à la mi-juin.

Références :

Bourrier M (1999). *Le nucléaire à l'épreuve de l'organisation*. PUF, Paris.

Hopkins A (2012). *Disastrous Decisions: The Human and Organisational Causes of the Gulf of Mexico Blowout*. CCH Australia.

Perrow C (1984). *Normal accident theory, living with high risk technology*. Second edition. New York: Basic Books

Turner B (1978). *Man made disasters. The failure of foresight*. Wykeham.

Vaughan D (1997). *The Challenger Launch Decision: Risky Technology, Culture, and Deviance at NASA*. University of Chicago Press, Chicago

Weick K, Sutcliffe K (2001), *Managing the unexpected*. Jossey Bass Ed., Michigan – USA.